Tarbes : « Tu as 5 minutes pour niq*er ta mère » Mohamed D., délinquant multirécidiviste et polygame, souhaitait que son fils ait des relations sexuelles avec sa mère

01/04/2022 à 18h42



Hautes-Pyrénées : prison ferme pour l’homme qui a tenté de forcer son fils à avoir des relations sexuelles avec sa mère

Il fallait avoir le cœur bien accroché jeudi 31 mars au tribunal judiciaire de Tarbes, tant cette terrible affaire de violences intrafamiliale donne la nausée. Présenté en audience de comparution immédiate, Mohamed D., 44 ans, est jugé pour avoir le 27 mars, à Lannemezan, commis de graves violences sur son fils de 18 ans, et l’une de ses compagnes. Dans la salle,

son épouse officielle et deux des quatre enfants du couple légitime sont assis au premier rang. Sur le banc d'en face, la compagne et son fils victime.

« Vous partagez votre vie entre deux foyers depuis 23 ans, avec le consentement de votre épouse et de votre compagne », introduit la présidente du tribunal.

[…]

Déjà condamné et incarcéré à plusieurs reprises pour violences conjugales, notamment sur son épouse légitime, et avoir échappé de justesse aux assises pour tentative de meurtre il y a quelques années, Mohamed D. reconnaît avoir été trop loin cette fois encore.

« Tu as 5 minutes pour niq… ta mère »

[…]

Mohamed D. s'en prend alors à l'aîné, dont il maintient la tête contre le matelas. Le long de sa nuque, il fait glisser le couteau. « Vous l'insultez de salo…, et le mettez dehors en caleçon. » Les coups continuent à pleuvoir sur la mère, tandis que le petit se cache sous la couette. Et le calvaire de la famille est loin d'être terminé. L'homme fait rentrer son fils, lui ordonne de baisser son caleçon, et fait mettre sa compagne nue. « Vous lui avez dit "tu as 5 minutes pour niq… ta mère". Ils ont cru mourir et vous ont supplié de les laisser vivre. »

[…]

Malgré les promesses de Mohamed D. à la cour sur le point délibérer de se faire soigner, et ses supplications pour éviter la prison, le tribunal le condamne à trois ans d'emprisonnement, dont 18 mois assortis d'un sursis probatoire

renforcé de deux ans. « **Courage », lancent ses proches en larmes, lorsqu'il prend le chemin de la maison d'arrêt** de Tarbes sous escorte policière.

[…]

L'article dans son intégralité sur *La Dépêche*